

### Le badge est-il obligatoire pour me rendre en déchèterie ?

Oui. Pour les particuliers, un badge par foyer est nécessaire pour avoir accès aux déchèteries.

### Le badge donne-t-il accès à toutes les déchèteries ?

Oui, aux 18 déchèteries du SICTOM.

### Quand dois-je faire mon badge ?

Au plus tôt pour éviter l'engorgement de nos services, la liste des communes pour qui la demande est ouverte est donnée en début de saisie.

### J'ai plusieurs véhicules dois-je faire plusieurs demandes ?

Non si vous êtes un particulier. Vous pouvez saisir jusqu'à 3 véhicules par foyer sur le même badge.

Les professionnels devront avoir un badge par véhicule.

### J'ai une résidence secondaire dans une des communes du SICTOM, que dois-je faire ?

Il vous faut veiller à fournir un justificatif de domicile à l'adresse de votre résidence secondaire en expliquant de façon manuscrite sur ce justificatif qu'il s'agit bien de l'adresse de votre résidence secondaire.

Ce qui règlera la question de l'adresse figurant sur la carte grise (celle de votre résidence principale).

### J'utilise un véhicule qui n'est pas le mien (location, prêt ...) pour me rendre en déchèterie, puis-je utiliser mon badge ?

Non, votre badge est rattaché à vos véhicules. Vous pourrez cependant ponctuellement rattacher un autre véhicule (prêt d'un camion, véhicule de location, camion d'entreprise) **en nous prévenant 72 h à l'avance** à l'adresse mail suivante : [acces-decheterie@sictom-pezenas-agde.fr](mailto:acces-decheterie@sictom-pezenas-agde.fr) ou par téléphone au 04 67 98 45 83.

### L'accès va-t-il être payant ?

Non l'accès reste gratuit pour les particuliers et illimité en termes de passage.

### Mon compagnon ou ma compagne a un nom différent du mien, dois-je faire plusieurs demandes ?

Non, un badge est desservi par foyer. Vous devez faire une demande en choisissant M. et/ou Mme en saisissant les deux noms et prénoms en mettant vos véhicules respectifs.

### Je n'arrive pas à saisir mon immatriculation, "format incorrect" apparaît, que faire ?

Vous devez saisir votre immatriculation sans espace ni tirets ex : 111bb34 ou aa111aa.

### Puis-je mettre une carte grise barrée ?

Non, vous devez fournir soit un certificat provisoire d'immatriculation, soit la nouvelle carte grise.

### Puis-je mettre un véhicule de société sur mon badge de particulier ?

Non, les professionnels doivent faire une demande pour professionnel. Si vous possédez un véhicule de fonction **vous devez joindre une attestation de votre employeur** indiquant qu'il s'agit d'un véhicule de fonction pour que votre demande soit acceptée.

### Je n'ai toujours pas reçu mon badge alors que j'ai le QR code depuis 15 jours, dois-je refaire une demande ?

Non, elle vous sera refusée car le E-badge vous permet d'accéder déjà à toutes les déchèteries. Merci de tenir compte des délais postaux. En cas de problème persistant vous pouvez contacter nos services par téléphone au **04 67 98 45 83**.

### J'ai oublié de demander un badge physique en plus de mon QR Code (E-badge)

Une fois votre QR Code reçu par mail, merci de contacter nos services par téléphone au **04 67 98 45 83**. Il est inutile de refaire une demande qui serait refusée.

### J'ai reçu mon badge mais pas mon QR Code que dois-je faire ?

Vous devez vous rapprocher de nos services par téléphone au **04 67 98 45 83**, afin de vérifier votre adresse email.

### J'ai oublié de saisir un autre véhicule, dois-je faire une autre demande ?

Non, vous devez renvoyer la carte grise supplémentaire par mail à l'adresse mail suivante : [acces-decheterie@sictom-pezenas-agde.fr](mailto:acces-decheterie@sictom-pezenas-agde.fr) en précisant votre nom, prénom, adresse, numéro de badge et en expliquant votre demande.

### Je me sers du véhicule d'une connaissance ou de quelqu'un de ma famille pour aller en déchèterie, puis-je inscrire ce véhicule sur ma demande de badge ?

Non, si cette personne réside sur le territoire car elle ne pourra pas faire sa propre demande de badge. Vous pourrez cependant utiliser son véhicule **avec son badge ou en prévenant nos services 72 h à l'avance**.

Si cette personne réside hors territoire vous devez rédiger une demande explicative qui sera également à joindre dans les pièces justificatives.

### J'ai reçu mon QR Code, je ne peux pas activer mon compte.

C'est normal, cette fonctionnalité essentiellement destinée aux professionnels, n'a pas encore été activée.



# SICTOM

PEZENAS-AGDE

ACTEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

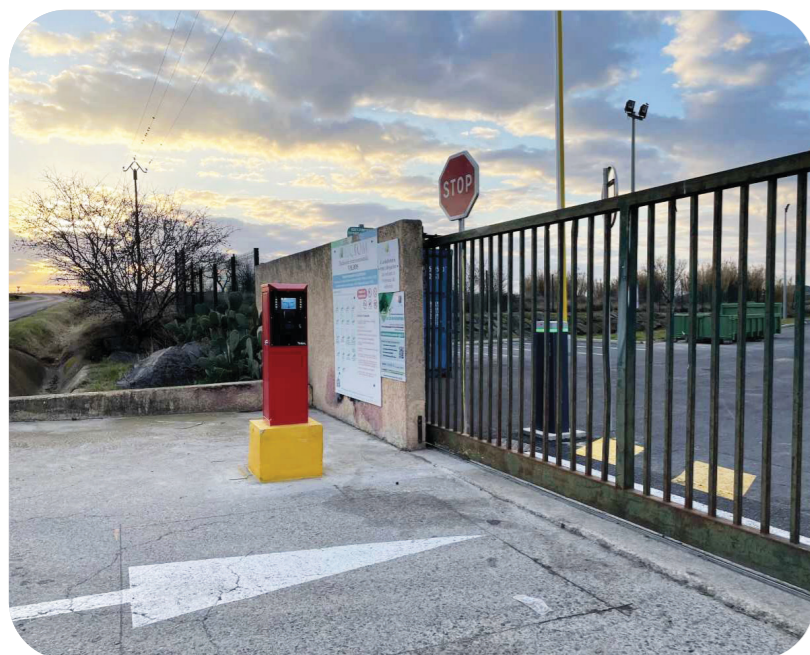
#MODERNISATION DES ACCÈS EN DÉCHÈTERIE





# LES ENJEUX sur notre territoire

## AMÉLIORATION DES ACCÈS EN DÉCHÈTERIE, l'espace de recyclage et de valorisation de vos déchets



Avec un réseau de 18 déchèteries, soit une déchèterie pour 7 000 habitants alors qu'au niveau national le ratio est d'une déchèterie pour 14 000 habitants, le SICTOM propose un service de proximité au maillage dense, tant pour les particuliers que les professionnels.

La fréquentation en déchèterie est de plus en plus importante (+34% de fréquentation en 2021) et les tonnages déposés en déchèterie (75 000 tonnes/an) dépassent ceux collectés (55 000 tonnes/an).

Pour préserver les conditions d'accès des usagers du territoire du SICTOM Pézenas-Agde, particuliers et professionnels, le contrôle d'accès est en cours de déploiement.

**Le contrôle d'accès répond à plusieurs objectifs** et s'inscrit dans la tendance générale des territoires voisins et d'une manière générale en France. Il permet de :

- Améliorer **la sécurité** des déchèteries.
- Agir en faveur de l'environnement : Nos déchèteries ne sont pas des décharges !  
**Ce sont des espaces où les déchets déposés sont triés** selon les différents flux pour être envoyés vers les différentes filières de recyclage ou de valorisation **pour leur donner une seconde vie.** Il répond aux enjeux de réemploi pour ne pas utiliser de nouvelles ressources ou matières premières.
- Maîtriser les coûts **en réservant l'accès aux seuls habitants des communes du SICTOM** et éviter que les usagers de territoires voisins ne viennent utiliser indûment les déchèteries de notre territoire.

### La réglementation des accès ne change pas :

- L'accès pour **les particuliers** reste gratuit sur toutes les déchèteries du SICTOM, sans limitation de passage.
- L'accès **des professionnels** reste possible sur inscription auprès du SICTOM et la facturation se fait en fonction des types d'apport et de leurs volumes.

### OBTENIR MON BADGE EN QUELQUES CLICS !

- Je me connecte sur le site du SICTOM
- Je renseigne les informations demandées :

**PARTICULIERS :**  
Carte grise et justificatif de domicile de - 3 mois

**PROFESSIONNELS :**  
Carte(s) grise(s), extrait de Kbis de - 3 mois et RIB

### COMMENT UTILISER MON BADGE ?

Votre badge est valable pour accéder à toutes les déchèteries du territoire du SICTOM

1. Présentation du e-badge à la borne d'identification
2. Ouverture de la barrière (si mon badge est valide)
3. Accès aux quais de déchargement
4. Sortie du site

## RÉPONDRE AUX QUESTIONS DES USAGERS - FAQ



### Comment faire mon badge ?

Vous devez vous rendre sur le site du SICTOM Pézenas-Agde :

<https://www.sictom-pezenas-agde.fr> et cliquer sur **commander mon badge d'accès en déchèterie.**

Une fois sur l'application vous devez renseigner vos noms, prénoms, adresse, numéro de téléphone, adresse email, plaque d'immatriculation. Vous devrez fournir en pièces jointes un justificatif de domicile (facture de gaz, d'électricité, d'eau, de téléphone, attestation de contrat d'énergie, avis d'imposition, attestation d'assurance logement ou quittance de loyer) de moins de 3 mois et la ou les cartes grises.

Une fois votre demande correctement enregistrée, l'écran affiche :



### J'ai effectué ma demande de badge, sous combien de temps vais-je recevoir mon QR Code ?

Actuellement, il faut compter environ un mois. Notre territoire étant composé de 58 communes, cela représente un grand nombre d'habitants (140 000 permanents, 70 000 foyers) et de ce fait autant de demandes potentielles.

Chacune est vérifiée puis validée par le service référent. Chaque semaine 1 000 badges sont créés.

Les déchèteries restent cependant accessibles, le temps du traitement, ne vous inquiétez pas.

### Je n'ai pas reçu d'email de confirmation de demande, que faire ?

C'est normal, votre demande est en cours de traitement. Vous recevrez un email uniquement lorsque votre dossier sera traité. Merci de tenir compte des délais de traitement. Si celle-ci est validée, **votre QR Code sera disponible en pièce jointe à la fin du mail.** N'hésitez pas à descendre jusqu'en bas. Vérifiez également vos spams. Votre QR code vous permettra, une fois scanné à la borne d'accès, de rentrer dans la déchèterie.

### Est-il possible de faire ma demande de badge par email ?

Non, aucune demande de badge ne peut s'effectuer directement par email à nos services. Il est obligatoire de se rendre sur le site à l'adresse précédemment citée.

### Je n'ai pas d'accès à internet, comment faire ?

Vous pouvez demander à un proche de faire la démarche pour vous ou bien demander à votre mairie si elle a prévu un service d'aide. Pour les communes dont la barrière d'accès va prochainement être mise en service, des permanences avec un agent du SICTOM sont proposées, merci de vous rapprocher de votre mairie. Vous pouvez aussi faire votre demande par courrier, avec toutes les pièces justificatives scannées à l'intérieur. Vous pouvez également venir directement au siège social du SICTOM pour faire votre demande. **Merci de ne pas oublier vos pièces justificatives.**